



**COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU REGROUPEMENT POUR LA MISE EN VALEUR
DU SECTEUR DE LA RUE SAINT-LAURENT**

Tenue le 19 novembre 2024 au chalet du parc St-Laurent

Etaient présents : (selon le registre à signer à l'entrée)

Steve Dorval	Marc-Antoine Bélanger	Dany Pelletier
Erick Jasniewicz	Fanny Langelier	Jeanne-D'Arc Leclerc
Danielle Brassard	Marc-André Boucher	Nicole Dallaire
Francine Wellman	Denise Lamoureux	Jean Gagné
Steve Blanchette	Keven Thériault	Emilien Bouffard
Yves Gauthier	Paule Laflamme	Alexandra B. Turgeon
Bruno Trempe	Erick Belleau	Georges-Étienne Noel
François Bilodeau	Réjean Bargoné	

1- Mot de bienvenue du président (Ouverture de l'assemblée à 19h30)

Le président M. Marc-André Boucher souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

2- Election du secrétaire de l'assemblée

Emilien Bouffard propose François Bilodeau à titre de secrétaire de l'assemblée et est appuyé de Georges-Étienne Noel. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président mentionne que l'ordre du jour de l'assemblée générale a été envoyé dans l'avis de convocation à cette assemblée. Il le lit

- 1- Mot de bienvenue du président
- 2- Election d'un secrétaire d'assemblée
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 4- Lecture et adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle de 2023-24
- 5- Mot de la représentante de Valero
- 6- Rapport du président
- 7- Lecture des états financiers
- 8- Modifications aux règlements généraux
- 9- Élection des administrateurs
- 10- Temps de parole aux conseiller municipal
- 11- Varia
- 12- Levée de l'assemblée
- 13- Tirage de bracelets de sécurité

Le président demande s'il y a des points à ajouter au varia.

- 11,1 M. Claude Tremblay inscrit un point concernant les tuyaux de la raffinerie dans l'anse.

4.0 Présentation de Marina Binotto de Valero

Mme Binotto présente le rôle du Comité de liaison avec la communauté et du comité d'embellissement des installations.

Elle apporte que les présentoirs du parc de la Jetée ont été refaits dernièrement en tenant compte de plusieurs éléments pour en assurer solidité, pérennité, sécurité, etc. Elle apporte le projet d'embellissement de la traverse des tuyaux au-dessus de la rue; une consultation a débuté à ce jour auprès des voisins et devrait se continuer sous peu.

Mme Alexandra Turgeon demande si les gazébos de la pointe seront refaits et de compléter les installations dont une toilette publique. Mme Binotto explique que le mobilier du parc est sous la responsabilité de la Ville et que la question a été soulevée. M. Dorval apporte que la demande devrait être fait dès maintenant par les citoyens et que la Ville pourrait traiter cette demande indépendamment des budgets globaux pour le service des parcs.

Mme Binotto rappelle que la Ville est responsable de l'entretien, de la sécurité et des installations propres aux parcs incluant les rotondes pour ce parc. Les présentoirs ont cependant été restaurés par Valero.

M. Claude Tremblay exprime que la portion des tuyaux qui longe la berge mériterait plus de soins et d'atténuation.

A propos de la passerelle, M Georges-Etienne Noel, qui en est un voisin immédiat, apporte qu'il souhaite qu'elle soit cachée au maximum, et qu'une décoration dans le bas attirerait le regard plutôt que les tuyaux dans le haut. Quant à Mme Brassard, elle souhaite que ce soit attrayant comme le vélo sur passerelle au-dessus de la route 20 ou encore des oiseaux; M. Tremblay appuie à la proposition. M. Rochette apporte qu'une installation d'imitations de chutes d'eau pourrait être innovant et très attrayant.

Mme Binotto prend note et remercie les participants de leur participation.

6- Renouée du Japon.

Le président rappelle la participation du Regroupement à l'arrachage de la renouée du Japon et présente Mme Janick Gaudreau de la Ville de Lévis qui pilote une recherche d'élimination de la renouée par divers moyens dont l'arrachage. Mme Gaudreau met en garde contre la projection de petits fragments lors de la coupe et préconise l'arrachage avec recouvrement de toile pour une longue durée. La Ville en est à se doter d'un plan d'action. Elle remercie le Regroupement pour sa participation à des projets récents d'arrachage expérimental. On se demande quel impact a cette plante sur l'érosion de la berge, compte tenu de la lutte que fait cette plante aux autres espèces végétales. Il est mentionné que l'incinérateur doit faire une opération spéciale pour bruler les plans sans risquer la contamination des résidus qui sont transformés en compost réutilisable.

L'assemblée félicite par des applaudissements le mouvement de lutte organisé par la Ville.

Mme Binotto quitte à ce moment.

4- Adoption du procès-verbal de l'AGA 2023

Mme Nicole Dallaire propose le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2023. Elle est appuyée de Yves Gauthier. Le document est adopté à l'unanimité.

7- Rapport annuel 2023-2024

Le président présente les membres du conseil d'administration 2023-2024 et énumère les sujets traités lors de la dernière année à la lumière du rapport annuel joint à la présente. Les préoccupations qui en ressortent sont :

La vitesse : Mme Brassard se plaint de la vitesse autour du vieil hôtel Victoria. Il est question du projet de mise en place d'affiches incitant à ralentir et installées sur les terrains privés. Mme Brassard invoque que l'on utilise l'argument de la protection de nos enfants sur les affiches. Danny Pelletier apporte que sur la rue du Fleuve, la limite est maintenant de 30 km/h.

Parc de la Jetée : Les panneaux présontoirs ont été refaits et recomposés au cours de l'année dernière. On attend toujours un projet d'amélioration qui toucherait les kiosques, la plate-forme qui a dû être retirée et peut-être un bloc sanitaire.

Nettoyage des berges : L'organisation du nettoyage 2024 a été un succès grâce, entre autres, à la participation du Filon. 954 kg de déchets ont été extraits de la berge incluant du métal, de la vitre etc. Fanny Langelier explique comment le Filon a organisé ses ressources pour mener à bien le nettoyage cette année. On a noté aussi la participation des employés de Valero qui a pris en charge la zone comprenant le quai.

La Ferme Chapais : On est toujours en attente de ce qui adviendra exactement de la ferme Chapais suite à l'offre qu'en a fait le gouvernement fédéral aux nations autochtones.

Communications : Le président mentionne la publication régulière de l'infolettre, de la mise à jour du site Web du Regroupement et de la page Facebook qui est fréquentée par plus de 300 personnes maintenant.

Parc du domaine Etchemin : Le président apporte que les représentants du Domaine Baribeau sont maintenant ouverts à une rencontre pour discuter des enjeux communs relatifs au secteur. Le Regroupement continue aussi de demander à la Ville de prévoir des installations récréatives dans le parc telles des tables à pique-nique et du mobilier semblable.

Circulation automobile : Il est question d'adhérer à un mouvement qui fait en sorte que des propriétaires de terrains privés installent des affiches d'incitation à la prudence à même leur terrain.

Démolitions : On veut dénoncer le stratagème d'abandon de bâtiments dans le but d'accélérer la dégradation et faciliter la demande de démolition de bâtiments patrimoniaux dans le secteur au profit de constructions modernes à des fins strictement lucratives.

Mur de soutènement : Dans le secteur à l'ouest de la traverse, le mur de soutènement de la piste cyclable au bord du fleuve est très endommagé par l'érosion. On demande une réfection avant que la piste soit endommagée et que des propriétés soient touchées.

Comité de liaison de Valero avec la communauté : Un des enjeux actuels est la construction d'un bloc sanitaire au parc le la Jetée à proximité du quai de Valero.

Ascenseur dans le secteur de la traverse : On remarque le déclin commercial du secteur de la traverse et la suspension du projet d'hôtel dans le secteur. Claude Tremblay, citoyen du secteur, dit avoir tenté de conseiller la Ville pour trouver des solutions mais dit ne pas avoir eu l'écoute souhaitée.

Église Ste-Jeanne-d 'Arc : La paroisse St-Joseph a abandonné l'église Ste-Jeanne d'arc dernièrement. Une organisation artistique a acheté le bâtiment et le Regroupement espère pouvoir collaborer éventuellement.

Percées visuelles dans le secteur du domaine Baribeau : Pour l'instant les représentants du Domaine Baribeau disent refuser d'entretenir la hauteur des arbres qui cachent une partie de la vue sur le fleuve de certains propriétaires de la rue St-Laurent dans ce secteur. Des efforts de conciliation se poursuivent.

8- Etats financiers

Francine Wellman, trésorière du Regroupement présente les états financiers 2023-2024 du Regroupement qui se soldent par des revenus de 8 825\$ et des dépenses de 2 483\$. Les avoirs sont de l'ordre 14 824\$.

9- Elections

Quatre postes sont en élection cette année. Ce sont ceux occupés actuellement par Marc-André Boucher, François Bilodeau, Francine Wellman ainsi que Marie-Josée Minville.

Election d'un président d'élections : Georges-Etienne Noel propose Emilien Bouffard à titre de président d'élection et il est appuyé par Dany Pelletier. M. Bouffard accepte.

Personnes proposées	Proposeurs	Acceptation des personnes proposées
Marc-André Boucher	Alexandra Turgeon	oui

François Bilodeau	Georges-Etienne Noel	oui
Francine Wellman	François Bilodeau	oui
Dany Pelletier	François Bilodeau	non
Jean-François Lafrance	Georges Etienne Noel	oui
Paule Laflamme	Marc-André Boucher	non

Les nouveaux membres du conseil d'administration du Regroupement sont donc :

François Bilodeau

Francine Wellman

Jean-François Lafrance (avec une procuration écrite)

Marc-André Boucher

10- Mot du conseiller municipal

Steve Dorval salue les participants et commente les points suivants :

Vitesse : En réaction à ceux qui demandent de limiter la vitesse à 30 km tout le long de la rue St-Laurent, le conseiller explique ce cela a été fait sur une bonne partie du Chemin du Fleuve et que cette vitesse est très difficile à tenir, au point où les citoyens de ce secteur voudraient faire marche arrière et revenir à 50 km.

Parc Etchemin : Le conseiller mentionne que le mobilier de parc est en demande partout cette année et que la Ville ne peut fournir pour l'instant. Il compte s'assurer que la demande suit son chemin.

Côte Rochette : Il a lui-même demandé qu'un trottoir y soit aménagé mais nous affirme à regret que ce ne sera pas en 2025.

Église Ste-Jeanne-d 'Arc : L'église Ste Jeanne d'Arc a été vendue à un groupe d'artistes qui porte le nom de BAL (Bureau des arts et de l'audiovisuel du littoral). L'usage de l'église sera de servir pour la préparation et la répétition de diverses disciplines artistiques.

Hôtel Victoria : Le nouveau bâtiment d'habitation qui remplacera l'hôtel Victoria sera à quelques étages, avec un stationnement et conservera le coin en forme arrondie.

Secteur de la traverse : Depuis l'arrêt des travaux, la Ville voudrait racheter le terrain prévu pour la construction de l'hôtel vis-à-vis la traverse.

Ce vendredi, on annoncera la réfection de la côte des bûches.

Depuis la découverte de vestiges anciens, le projet de lien mécanique est arrêté et le projet serait à oublier à cet endroit.

Ferme Chapais : On est en attente de la réaction des premières nations pour savoir s'ils veulent reprendre les terrains de la ferme Chapais. Il est question d'y aménager un centre d'interprétation.

Parc de la Jetée : M. Dorval encourage les gens à déposer des projets d'améliorations des installations du parc et la Ville les analysera.

Érosion des berges : On apprend que plusieurs projets sont en cours pour protéger les berges de l'érosion de Lévis jusqu'en Gaspésie. Les actions proposées se font par petits secteurs et la Ville de Lévis participera.

Mme Paule Laflamme demande ce qui peut se faire pour éviter que l'eau envahisse les plages et les anéantisse. Elle remarque que le bruit des vagues est beaucoup plus intense la nuit que par le passé.

De son côté, M. Dorval fait remarquer que les zones inondables se multiplient le long des berges de Lévis comme ailleurs. Il en résulte que de plus en plus de secteurs deviennent non-assurables et la Ville cherche des programmes gouvernementaux pour lutter contre le phénomène; un comité de travail a été mis sur pied à cet effet.

Mme Laflamme demande qui, à la Ville, répond pour les citoyens et les secteurs qui sont vulnérables à l'augmentation de l'érosion. Elle déplore que des représentants comme M. Dorval disent que la Ville est prête pour les urgences seulement.

Budget de la ville de Lévis : Le budget de la Ville pour l'année prochaine sera dévoilé cette semaine et on y découvrira les orientations.

Entretien des bâtiments : M. Dorval apporte que des inspecteurs ont maintenant la tâche d'inspecter les bâtiments patrimoniaux dans le but de repérer les manques d'entretiens qui pourraient conduire à des pertes par négligence. A ce sujet, Mme Alexandra Turgeon fait remarquer qu'il est très difficile de faire accepter des plans de restauration pour des bâtiments patrimoniaux en ce moment. M. Dorval répond qu'il en est conscient et que des améliorations en ce sens sont en cours. De plus, M. Dorval encourage les citoyens à dénoncer les bâtiments qui semblent en manque d'entretien et menaceraient leur pérennité.

11- Varia

M. Claude Tremblay présente son projet d'enfouissement des conduites de la raffinerie Valero entre le quai et le cap le long de la berge. Il souhaite que le Regroupement mette sur son site WEB son projet d'exigence d'enfouissement des conduites. Il demande une résolution pour appuyer sa proposition. Le projet de résolution est remis à une séance du CA.

12- Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Paule Laflamme, appuyée par Jean Gagné et adoptée à l'unanimité.

13- Tirage

L'assemblée est suivie du tirage de 10 bracelets de sécurité lumineux parmi les personnes présentes.

François Bilodeau, secrétaire.

Rédigé le 1 février 2025